Rapport d'activité 2021
Parc de stationnement BLANCARDE

INDIGO

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journellement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Préambule

En 2020 les mesures de confinement ont entrainé une baisse inédite de tous les déplacements et un recul sans précédent de la circulation des voitures. En parallèle bon nombre de collectivités ont réagi en proposant des espaces dédiés à la circulation des deux roues et en offrant la gratuité du stationnement en voirie.

Durant les deux confinements Indigo s'est également mobilisé pour contribuer à l'effort national en offrant près de 400 000 heures de stationnement au personnel soignant dans plus de 50 villes en France. Indigo a également souhaité en cette période faciliter la vie de ses abonnés en favorisant le paiement dématérialisé et le traitement des demandes en ligne, en permettant aux abonnés nuit de rester stationner sans surcoût et en offrant des heures de stationnement utilisables en période normale, à ses abonnés les plus fidèles. Plusieurs actions commerciales favorisant les nouvelles souscriptions ont également été menées afin de soutenir l'activité de stationnement.

Au-delà du geste solidaire ou du pragmatisme économique ces évènements conduisent à accélérer la transition vers de nouveaux usages des espaces de stationnement. Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés : comment les sous-sols peuvent s'intégrer davantage dans la vie urbaine, comment offrir plus de mobilité et de services aux usagers, comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ?

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

SOMMAIRE

L'ENTREPRISE 6
NOS METIERS 7
NOTRE HISTOIRE 9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE 10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE 13
I. PRESENTATION GENERALE 14
A. DESCRIPTIF DU PARC 14
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT 15
a) SOCIETE DELEGATAIRE 15
b) SOCIETE EXPLOITANTE 15
c) ADRESSE D'EXPLOITATION 16
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES . 17
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION 20
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS 22
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS 22
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS 23
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT 23
A. INVESTISSEMENTS / GER 24
B. CONTRATS D'ENTRETIEN 25
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 26
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 27
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 27
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES 28
a) Fréquentation horaires 28
b) Sorties gratuites 29
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS 30
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés 30
b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie 31
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS 31
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 32
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC) 32
b) Répartition des modes de paiement 32

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

V. QUALITE DE SERVICE 33
A. SERVICES A LA CLIENTELE 33
a) Service relations clients 33
b) Service à la mobilité 34
c) Service aux clients 35
d) Services digitaux 37
B. RECLAMATIONS CLIENTS 39
C. QUALITE DE SERVICE 40
a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères 40
b) Engagements environnementaux 41
c) Engagements sociaux 41
d) Les moyens pour assurer la gestion du service 43
e) Sureté et securité 44
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS 45
A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021 45
B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP 46

2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE 47
I. COMPTE D'EXPLOITATION 47
A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 48
B. COMPTES DU DELEGATAIRE 49
II. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL 50

3. ANNEXES 52

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.
Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

« Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.

SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

5 570	+750	2,4M	2 100 km	11	14 500
parkings dans le monde	villes	de places de stationnement gérées	de voirie urbaine gérée	pays	collaborateurs

Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités…).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques…

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A**. (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'Infra Foch Topco est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOS METIERS

« Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers. »

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE

CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains… Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

LE PARKING DU FUTUR

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.

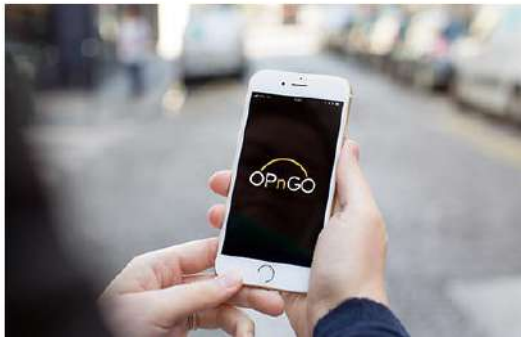

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notion extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2019 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.

INDIGO GROUP

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

promouvoir la diversité

former nos équipes

prévenir les risques

favoriser le bien-être et la solidarité au travail

valoriser nos collaborateurs

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Concevoir des parkings écoresponsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.

1.

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DU PARC

PARC BLANCARDE

- Capacité : 340 places réparties sur 6 niveaux
- Heures d'ouverture du parc à la clientèle horaire : 7h à 20h du lundi au dimanche
- Les abonnés ont un accès permanent au parc au moyen de leur carte d'abonnement ; les clients horaires peuvent récupérer leur véhicule à tout moment 24/24 grâce à leur ticket, en l'introduisant dans les lecteurs situés aux accès piétons.
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules,
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage LiberT en bornes de sortie.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement BLANCARDE

Signature du contrat : 21/01/2008

Echéance du contrat : 30/11/2021

Date du dernier avenant : 22/10/2019 pour l'avenant 3 (prolongation d'un an du contrat et application des tarifs résidents métropolitains) puis 4/12/2020 pour l'avenant 4 (prolongation du contrat jusqu'au 30 NOVEMBRE 2021)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Indigo Infra France
Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :
Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park
Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :
Julien GRAVINI
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC BOURSE – 17 Cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06 30 67 50 20
Mail : julien.gravini@group-indigo.com

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park
Parc de Stationnement BLANCARDE
2 Boulevard Frangin
13005 Marseille

Contacts :
Jean-Luc PANZA
Responsable de District
Tel : 06 72 82 38 43
Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C. TARIFS EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

TARIFS 2020

TARIF
au 21/01/2020

INDIGO

VILLE DE MARSEILLE
Blancarde

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Motos			Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
Tranche de			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn	à	15mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn	à	30mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn	à	45mn	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €
46mn	à	1h	0,30 €	1,20 €	0,30 €	1,20 €
1h01	à	1h15	0,30 €	1,50 €	0,30 €	1,50 €
1h16	à	1h30	0,30 €	1,80 €	0,30 €	1,80 €
1h31	à	1h45	0,30 €	2,10 €	0,30 €	2,10 €
1h46	à	2h	0,30 €	2,40 €	0,30 €	2,40 €
2h01	à	2h15	0,30 €	2,70 €	0,30 €	2,70 €
2h16	à	2h30	0,30 €	3,00 €	0,30 €	3,00 €
2h31	à	2h45	0,30 €	3,30 €	0,30 €	3,30 €
2h46	à	3h	0,30 €	3,60 €	0,20 €	3,50 €
3h01	à	3h15	0,30 €	3,90 €	0,20 €	3,70 €
3h16	à	3h30	0,30 €	4,20 €	0,20 €	3,90 €
3h31	à	3h45	0,30 €	4,50 €	0,20 €	4,10 €
3h46	à	4h	0,30 €	4,80 €	0,20 €	4,30 €
4h01	à	4h15	0,10 €	4,90 €	0,20 €	4,50 €
4h16	à	4h30	0,10 €	5,00 €	0,20 €	4,70 €
4h31	à	4h45	0,10 €	5,10 €	0,20 €	4,90 €
4h46	à	5h	0,10 €	5,20 €	0,10 €	5,00 €
5h01	à	5h15	0,10 €	5,30 €	0,00 €	5,00 €
5h16	à	5h30	0,10 €	5,40 €	0,00 €	5,00 €
5h31	à	5h45	0,10 €	5,50 €	0,00 €	5,00 €
5h46	à	6h	0,10 €	5,60 €	0,00 €	5,00 €
6h01	à	6h15	0,10 €	5,70 €	0,00 €	5,00 €
6h16	à	6h30	0,10 €	5,80 €	0,00 €	5,00 €
6h31	à	6h45	0,10 €	5,90 €	0,00 €	5,00 €
6h46	à	7h	0,10 €	6,00 €	0,00 €	5,00 €
7h01	à	7h15	0,10 €	6,10 €	0,00 €	5,00 €
7h16	à	7h30	0,10 €	6,20 €	0,00 €	5,00 €
7h31	à	7h45	0,10 €	6,30 €	0,00 €	5,00 €
7h46	à	8h	0,10 €	6,40 €	0,00 €	5,00 €
8h01	à	8h15	0,10 €	6,50 €	0,00 €	5,00 €
8h16	à	8h30	0,10 €	6,60 €	0,00 €	5,00 €
8h31	à	8h45	0,10 €	6,70 €	0,00 €	5,00 €
8h46	à	9h	0,10 €	6,80 €	0,00 €	5,00 €
9h01	à	9h15	0,10 €	6,90 €	0,00 €	5,00 €
9h16	à	9h30	0,10 €	7,00 €	0,00 €	5,00 €
9h31	à	9h45	0,10 €	7,10 €	0,00 €	5,00 €
9h46	à	10h	0,10 €	7,20 €	0,00 €	5,00 €
10h01	à	10h15	0,10 €	7,30 €	0,00 €	5,00 €
10h16	à	10h30	0,10 €	7,40 €	0,00 €	5,00 €
10h31	à	10h45	0,10 €	7,50 €	0,00 €	5,00 €
10h46	à	11h	0,10 €	7,60 €	0,00 €	5,00 €
11h01	à	11h15	0,10 €	7,70 €	0,00 €	5,00 €
11h16	à	11h30	0,10 €	7,80 €	0,00 €	5,00 €
11h31	à	11h45	0,10 €	7,90 €	0,00 €	5,00 €
11h46	à	12h	0,10 €	8,00 €	0,00 €	5,00 €
		Tarif Journée		8,00 €		
		Ticket perdu/J		20,00 €		

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

TARIFS 2021

Idem 2020

Les tarifs horaires n'ont pas évolué en 2021, la grille tarifaire mise en place le 21 janvier 2020, avec des tarifs moins élevés et qui sont définis par l'avenant n°3, a été conservée jusqu'à la fin du contrat de DSP.

Tarifs de abonnements au 21/01/2020 :

	ABONNEMENT			
Offre	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel par prélèvement automatique (engagement 12 mois)
Abonnement résidents 24/24 - 7/7 (résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)	58,34 €	175,00 €	700,00 €	**58,35 €**
Abonnement résidents nuit + we (résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement résidents motos (résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement travail 6j/ 7	117,50 €	337,50 €	1 176,00 €	**100,00 €**
Abonnement nuit + WE	53,00 €	152,00 €	600,00 €	**50,50 €**
Abonnement moto 24/24 - 7/7	35,00 €	105,00 €	420,00 €	**35,00 €**
Abonnement 24/24 - 7/7	180,00 €	514,00 €	1 854,00 €	**180,00 €**

L'avenant n°3 a permis la mise en place des tarifs d'abonnement résidents à 700€ / an, au bénéfice des abonnés existants qui ont vu leur dépense de stationnement baisser fortement.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Tarifs des abonnements au 21/01/2021 :

Offre	ABONNEMENT Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel par prélèvement automatique
Abonnement résidents 24/24 - 7/7 (résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)	58,34 €	175,00 €	700,00 €	**58,35 €**
Abonnement résidents nuit + we (résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement résidents motos (résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement travail 6j/ 7	118,50 €	340,50 €	1 188,00 €	**101,00 €**
Abonnement nuit + WE	53,00 €	152,00 €	-	**50,50 €**
Abonnement moto 24/24 - 7/7	35,00 €	105,00 €	-	**35,00 €**
Abonnement 24/24 - 7/7	181,00 €	517,00 €	1 866,00 €	**159,00 €**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

1 ER TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires horaire du parking Blancarde, peu significatif (2300€ TTC par mois environ) est en baisse de 4% au 1er trimestre 2021, de même que la fréquentation horaire

Abonnés résidents

A fin mars 2021, nous comptons 83 abonnés résidents 24/24, chiffre très stable et personne en liste d'attente.

En cumulé à fin mars 2021, le nombre d'abonnés progresse de 9% par rapport à 2020 et est équivalent à 2019.

Evénements marquants :

Squats et dégradations régulières du parking par des personnes désœuvrées du quartier

2EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du parking Blancarde, peu significatif (2300€ TTC par mois environ) est en forte de 49% au 2eme trimestre 2021, de même que la fréquentation horaire.

Abonnés résidents

A fin juin 2021, nous comptons 87 abonnés résidents 24/24, chiffre très stable et personne en liste d'attente.

En cumulé à fin juin 2021, le nombre d'abonnés reste très inférieur à 2019.

Evénements marquants :

Squats et dégradations régulières du parking par des personnes désœuvrées du quartier.

3EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires horaire du parking Blancarde, peu significatif (2300€ TTC par mois environ) est en forte baisse de 25% au 3eme trimestre 2021, de même que la fréquentation horaire.

Abonnés résidents

A fin septembre 2021, nous comptons 87 abonnés résidents 24/24, chiffre très stable et personne en liste d'attente.

En cumulé à fin septembre 2021, le nombre d'abonnés reste très inférieur à 2019.

Evénements marquants :

Squats et dégradations régulières du parking par des personnes désœuvrées du quartier

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

4EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du parking Blancarde est en baisse cumulée de 29,7% à la fin du mois de novembre 2021.

Abonnés résidents

A fin novembre 2021 nous comptions 84 abonnés résidents 24/24 et 1 abonné Moto.

En cumulé à fin novembre, le nombre d'abonnés est stable et le CA abonnées est en baisse de 22%, du fait de la baisse des tarifs résidents depuis janvier 2020.

Evénements marquants :

- Répétition d'actes de vandalisme et de squatt dans le parking depuis le début du 2ème confinement

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2021

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Marseille Blancarde

Code sous-classe immo Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Blancarde

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	0
Immobilisations Valeur Comptable Nette	0
Immobilisation en cours	1 590

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

Le contrat de Délégation ayant pris fin au 30/11/2021, l'inventaire détaillé des biens de reprise ne fait plus partie de la comptabilité du parc.

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER (Gros Entretien Réparation) et investissements réalisés en 2021 sont listés ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
VIDEO SURVEILLANCE	1 590,00 € HT	Remplacement de caméras de vidéo-surveillance
ASCENSEUR	5 731,94 € HT	Divers remplacements pièces suite pannes (opérateurs cabine, …)
VENTILATION	2 560,00 € HT	Remplacement du moteur de ventilation mécanique locaux d'exploitation
SSI/DESENFUMAGE	4 119,50 € HT	Remplacement batteries SSI + carte électronique
MATERIEL DE PEAGE	2 557,57 € HT	Remplacement lecteurs bornes de sortie, lecteurs CB

Les investissements et gros-entretiens réparations en 2021 se sont concentrés sur deux axes principaux.

- les ascenseurs pour près du tiers des dépenses, appareils qui ont connu des pannes due à l'usure prématurée des équipements ainsi que du fait de sinistres (vandalisme / inondations)

- la sécurité incendie (SSI et désenfumage principalement) pour plus de 40 % des dépenses annuelles

Des réparations sur la vidéosurveillance, la ventilation et le matériel de péage viennent compléter l'année 2021.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Centrale Incendie	CHUBB
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	INEO
Centrale CO	ADS
Péage	DESIGNA
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SIEMP

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2021 :

Maintenance préventive	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
ASCENSEURS	02/02	18/03	29/04	08/06	23/08	08/10	16/11
DETECTION INCENDIE	11/10/2021						
EXTINCTEURS	16/11/2021						
COLONNES SECHES	21/10/2021						
POMPES DE RELEVAGE	22/04/2021						
PEAGE	22/01		31/07		15/11		
Contrôles obligatoires	**DATE**						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	24/03/2021						
SSI/DSF	14/11/2017						
MOYENS DE SECOURS	14/11/2017						
ASCENSEUR	22/11/2017						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Equipements	Montant	Commentaires
Sécurité Incendie	8 481,68 € HT	Interventions diverses sur le SSI, les extincteurs et les bureaux de contrôle
Matériel de Péage	2 736,70 € HT	Diverses interventions et commandes de consommables
Matériel de Péage (sinistre)	6 794,60 € HT	Remise en état des caisses automatiques par suite de deux effractions suivis de vol d'espèces
Serrurerie (sinistre)	995,00 € HT	Réparation, remplacement des organes de verrouillage de la porte piétonne par suite de vandalismes
Serrurerie/Menuiserie	4 316,88 € HT	Diverses interventions dépannage portes/portails
Réseaux/Pompes	1 355,00 € HT	Traitement des infiltrations, reprise de cunettes, pompage
GTC/SAE	1 830,00 € HT	Diverses interventions de paramétrage et correctives
Qualité de l'ouvrage	4 730,00 € HT	Diverses interventions (peinture, petits équipements et travaux)
Electricité/éclairage	2723,40 € HT	Relamping éclairage, interventions dépannage

En 2021 les principales dépenses de maintenance hors-contrat auront concerné en premier lieu le matériel de péage qui est d'origine et qui a subi des actes de vandalisme et de vols par effraction au niveau des 2 caisses automatiques).

Le second poste de dépense et traditionnellement la sécurité-incendie (principalement le SSI et les portes coupe-feu).

Le poste serrurerie / Menuiserie est lui aussi conséquent du fait de nombreux petits actes de vandalisme sur les portes accès extérieures au site ainsi que les portes palières.

Les postes électricité et qualité de l'ouvrage sont liés car participent tous deux à la bonne tenue du parcours client en termes de propreté, travaux d'entretiens et un éclairage fonctionnel et rassurant.

Les équipes d'exploitation mobiles ainsi que le service technique Indigo ont participé activement au bon fonctionnement de l'exploitation en internalisant de nombreuses prestations, notamment concernant le relamping. Ce qui permet sur ce poste de réduire les dépenses aux seules fournitures, la pose étant internalisée.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

IV.ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le CA pour l'année 2021 est de 141 960€ HT ventilé comme suit :

Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Prestation de services	Activités annexes	Total
2021	20 359	92 931	28 670	0	141 960
2020	20 616	97 954	28 285	300	147 155
ECART	-1,2%	-5,1%	1,4%	-100,0%	-3,5%
REPARTITION DU CA	14,3%	65,5%	20,2%	0,0%	

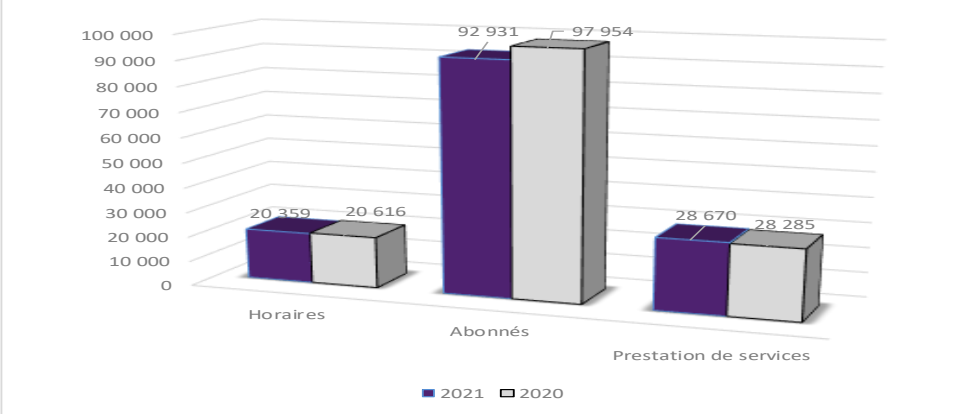

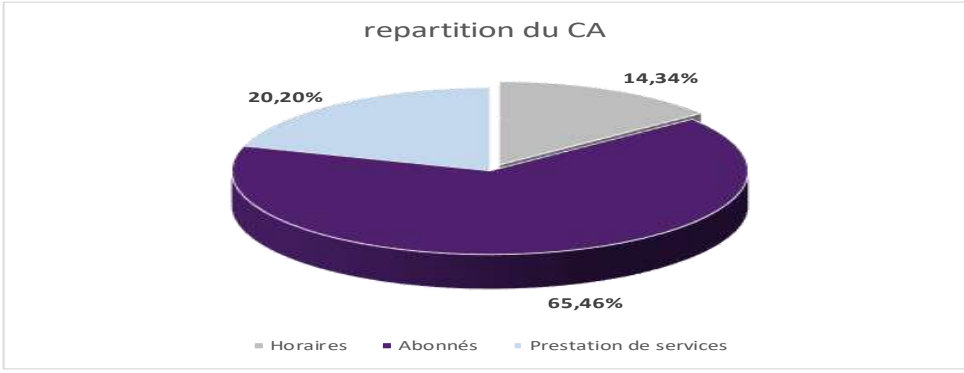

Le chiffre d'affaires total est inférieur à 2020 de 3,5 % compte-tenu du fait qu'il est calculé sur les recettes des 11 premiers mois de l'année, le contrat de DSP se terminant au 30/11/2021. L'absence de générateurs forts de fréquentation horaire sur ce site explique la proportion très importante que représente le CA abonné (65,5 % du CA total) et le faible apport de CA horaire qui plafonne en dessous des 15 % du CA total.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

	2020	2021	ECART
Janvier	578	466	-19,4%
Février	527	431	-18,2%
Mars	334	496	48,5%
Avril	58	303	422,4%
Mai	317	429	35,3%
Juin	527	411	-22,0%
Juillet	411	405	-1,5%
Août	498	161	-67,7%
Septembre	582	319	-45,2%
Octobre	609	424	-30,4%
Novembre	382	479	25,4%
Décembre	482	0	-100,0%
Total	**5 305**	**4 324**	**-18,5%**

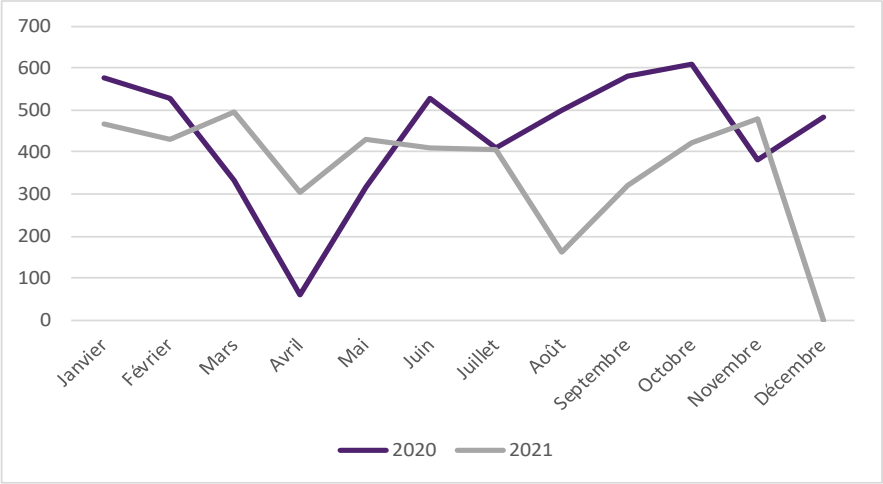

La fréquentation horaire 2021 est à analyser sur les 11 premiers mois de l'année compte-tenu de la fin du contrat de DSP au 30/11/2021. Ainsi, hormis les 3 mois (mars à mai) et le mois de novembre qui ont en 2020 été marqués par des confinements liés à la situation sanitaire, les fréquentations horaires de 2021 ont été en-deçà de celles de 2020.

L'incitation forte au télétravail peut expliquer ce phénomène, l'activité horaire du site étant portée principalement par l'activité liée au pôle de transport intermodal de la RTM, qui a été directement impacté par le développement du télétravail.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

b) Sorties gratuites

	2020	2021	ECART
Janvier	1 080	531	-50,8%
Février	899	495	-44,9%
Mars	679	771	13,5%
Avril	310	629	102,9%
Mai	468	529	13,0%
Juin	894	754	-15,7%
Juillet	971	962	-0,9%
Août	522	596	14,2%
Septembre	702	1 141	62,5%
Octobre	481	920	91,3%
Novembre	843	584	-30,7%
Décembre	456	0	-100,0%
Total	**8 305**	**7 912**	**-4,7%**

Année	Rendement à la place TTC
2020	6,03 €
2021	5,97 €

L'évolution des sorties gratuites suit l'évolution de la fréquentation horaire avec une forte diminution pendant les périodes de confinement. Cela rend difficile l'interprétation de l'évolution de ces chiffres. A noter toutefois que la majorité des sorties gratuites relevées dans ce suivi sont liées au parc relai RTM, qui comptabilise les véhicules utilisant exclusivement ce service comme une sortie gratuite.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Mois	2020	2021	ECART N-1
Janvier	129	142	10,1%
Février	131	140	6,9%
Mars	126	141	11,9%
Avril	122	141	15,6%
Mai	125	143	14,4%
Juin	128	142	10,9%
Juillet	129	143	10,9%
Août	134	144	7,5%
Septembre	140	143	2,1%
Octobre	142	139	-2,1%
Novembre	145	135	-6,9%
Décembre	145	0	-100,0%
Total	**133**	**129**	**-1,6%**

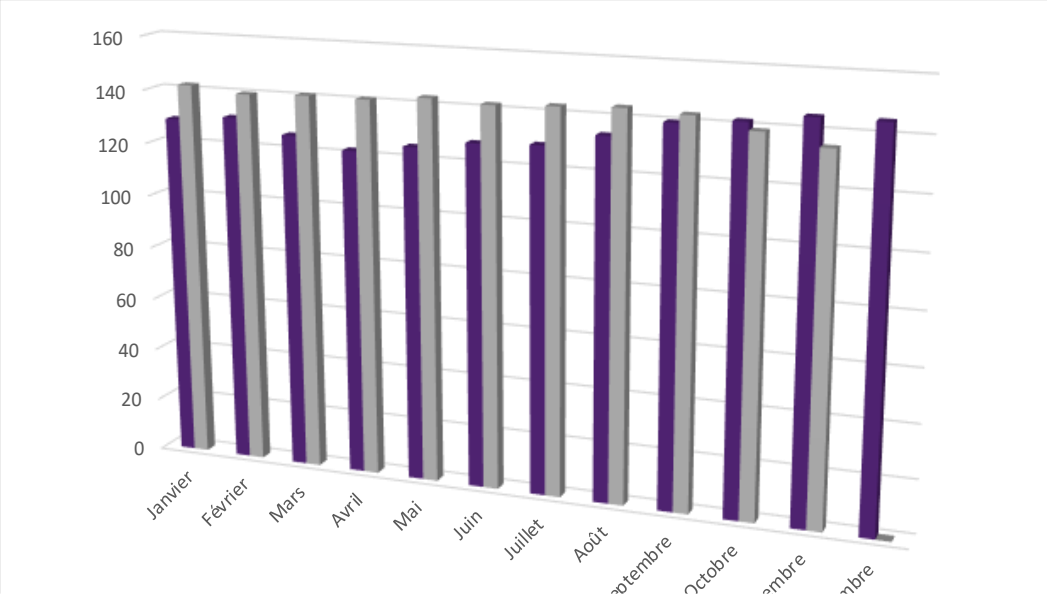

L'activité du parc La Blancarde est restée linéaire tout au long de 2021. S'agissant d'un parc P+R ce dernier est fréquenté par des clients pendulaires effectuant des trajets domicile travail, quelques entreprises et des résidents. Nous pouvons noter la fin de la DSP confiée à Indigo en décembre 2021.

b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Ces données ne sont pas accessibles via notre logiciel de péage actuel.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

PRESTATION DE SERVICE

La ligne « prestation de service » correspond à la facturation des stationnements proposés dans le parking Blancarde qui est également un parking relais P+R. Le produit de cette prestation RTM a baissé de 1,4% en 2021.

La fréquentation des usagers RTM progressait constamment depuis l'extension du stationnement pendant le week-end. Mais les périodes de confinement ont profondément arrêté le trafic pendant plusieurs mois, la reprise étant pour les P+R plus lente, du fait de la crainte sanitaire liée à l'utilisation des transports en commun ainsi que l'incitation gouvernementale au télétravail.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Année	Ticket moyen TTC
2020	4,66 €
2021	5,65 €

L'évolution positive du ticket moyen entre 2020 et 2021 est liée à l'augmentation du temps de stationnement, le tarif horaire étant resté stable. Les habitudes de déplacement ayant été changées en 2020 suite au contexte sanitaire, la durée de stationnement s'en est retrouvée impapctée.

Le calcul du ticket moyen hors sorties gratuites n'est pas applicable sur ce site car il est compris dans les sorties gratuites des fréquantations du parc relais RTM.

b) Répartition des modes de paiement

Année	Espèces	Chèques	CB	Total GR	AMEX	LIBER'T	Virements	Prélèvements
2021	1 291€	87€	32 249€	2 795€	0€	2 412€	48 548€	53 582€
	0,91%	0,06%	22 ,88%	1,98%	0€	1,71%	34,45%	38,01%
2020	1 971€	819€	36 941€	1 500€	0€	2 818€	46 080€	51 007€
	1,40%	0,58%	26,16%	1,06%	0€	1,99%	32,66%	36,15%

*

Le paiement par carte bancaire reste le moyen de paiement privilégié du stationnement horaire, au détriment du paiement par espèces qui pèse de moins en moins pour ne représenter que 0,91 % des recettes.

Les abonnements sont payés par virement bancaire, prélèvement ou par CB principalement. Là aussi le paiement par chèque est très marginal (0,06%).

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

V.QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients

CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)

Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur le parc Blancarde.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

b) Service à la mobilité

VOITURE ÉLECTRIQUE

Indigo s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des véhicules électriques. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.

VÉLO ÉLECTRIQUE

En partenariat avec la société Green On, Indigo propose un service de location de vélo à assistance électrique (VAE). Plusieurs VAE sont déjà à disposition dans les parcs de stationnement Lobau-Rivoli à Paris, Château à Saint Germain en Laye, et Terrasses du port à Marseille. Un service d'éco-mobilité pour profiter des avantages du vélo sans effort

VÉLO

Pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux et permettre aux automobilistes de découvrir la ville d'une manière à la fois ludique et apaisée, Indigo propose aux clients des parkings de leur prêter des vélos pendant le temps du stationnement de leur voiture. Il leur suffit pour cela de remettre à l'accueil du parc leur ticket d'entrée. Il leur est proposé, en échange, d'emprunter gratuitement une bicyclette de ville, équipée à la demande d'un panier et/ou d'un siège pour bébé.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.

P.M.R.

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking du Centre Hospitalier est conforme à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-

LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE

Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible IPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que:

- trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal…).

FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services…). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.

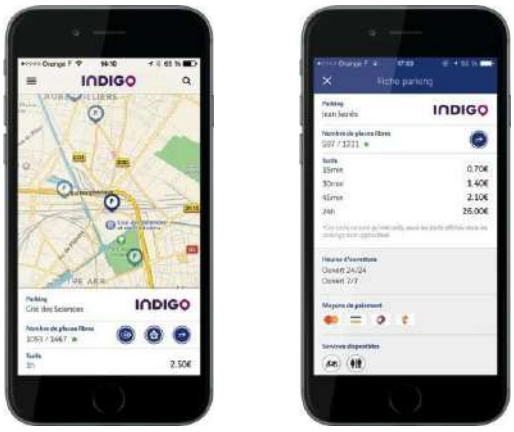

Indigo est présent sur tous les réseauxsociaux.

YOUTUBE GOOGLE + FACEBOOK PINTEREST TWITTER INSTAGRAM

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO

La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels…) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2021, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Blancarde, 82 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 33
- administratif, règlement, suivi vente : 30
- incidents techniques (défaut péage,…) : 3
- divers (objets perdus,…) : 2
- réclamations, remarques, suggestions : 14

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc).

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.

b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.

c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN
Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.
Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat du parc Blancarde.

Parc	Fonction	Formation Suivie
Blancarde	Agent d'exploitation	Recyclage Habilitation Électrique (de niveau HOV-BEM-BS)
Blancarde	Agent d'exploitation	Maintenance simple des équipements et gestion en mode dégradé
Blancarde	Responsable de site	Formation au nouvel outil de facturation
Blancarde	Technicien d'exploitation	Formation au nouvel outil de facturation
Blancarde	Technicien d'exploitation	Formation sauveteur secouriste du travail et SSIAP 1

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la règlementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel **« Bien accueillir les personnes handicapées »** qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe,
- 1 autolaveuse,
- un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commerciale SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet et un PC contenant les logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage,
- un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets…)
- 1 coffre,
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Rampe d'entrée	1					
Rampe de sortie	1					
Panneau libre/saturé	1					
Escalier	3	3	3	3	3	3
Ascenseur	2	2	2	2	2	2
Allée de circulation	2	2	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1					
QUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau
Contrôleur d'entrée	2					
Contrôleur de sortie	2					
Barrière d'entrée	2					
Barrière de sortie	2					
Porte basculante	2					
Lecteur de badges	1					
Lecteur piéton	1					
Caisse automatique	2					
Colonne sèche	3	3	3	3	3	3
Commande pompier	1					
Déclencheur manuels	3	4	3	3	3	3
Extincteur	7	4	4	4	4	4
Bac à sable	1	1	1	1	1	1
Edicule extraction d'air	4	3	2	2	2	2
Phonie	4	3	3	3	3	3
Caméra de surveillance	6	4	2	2	2	2
LOCAUX TECHNIQUES		Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	
Archive/technique	1					
TGBT	1					
EDF	1					
Pompe						1
Machinerie Ascenseur	1					
Compteurs Electriques	1					

e) Sûreté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes / Squatter	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2021	34	0	2	7
2020	35	0	14	29

Historiquement, et jusqu'en 2018, le quartier de la Blancarde qui est un quartier résidentiel a été très peu concerné par des actes de vandalisme, que ce soit sur les équipements, les véhicules ou les personnes. L'année 2018 a été une année charnière, connaissant un accroissement exceptionnel des actes de vandalisme et une présence de SDF régulière.

Cette tendance à la hausse s'est ensuite confirmée en 2019 et 2020, accélérée d'autant plus par le contexte sanitaire, réduisant de fait fortement les mouvements dans les parkings, favorisant ainsi la réalisation d'actes d'incivilité à répétition.

En 2021, seuls les squats se sont maintenus au niveau de 2020, les effractions et actes de vandalisme ont heureusement baissés à l'exception du vol d'espèces avec effraction à l'encontre des 2 caisses automatiques du parking.

En lien avec ces évènements, les phénomènes de squat au niveau des escaliers, caisses automatiques et lecteurs piétons ainsi qu'à proximité de l'accès piétons principal ont causé un accroissement du sentiment d'insécurité au sein même du parking, à l'image du quartier aux alentours. En réponse, des missions ponctuelles de renfort statique de sécurité ont été réalisées, en complément des agents de sécurité habituels et du renforcement des rondes de notre personnel.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

VI.ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021

1 technicien d'exploitation Indigo est affecté exclusivement à la gestion du parc Blancarde. Il est encadré par un responsable de site supervisé par un responsable de district, Jean-Luc PANZA. Nos équipes support permettent d'assurer la continuité de service 24/24 : intervenants mobiles, services techniques, équipes de télé-opération.

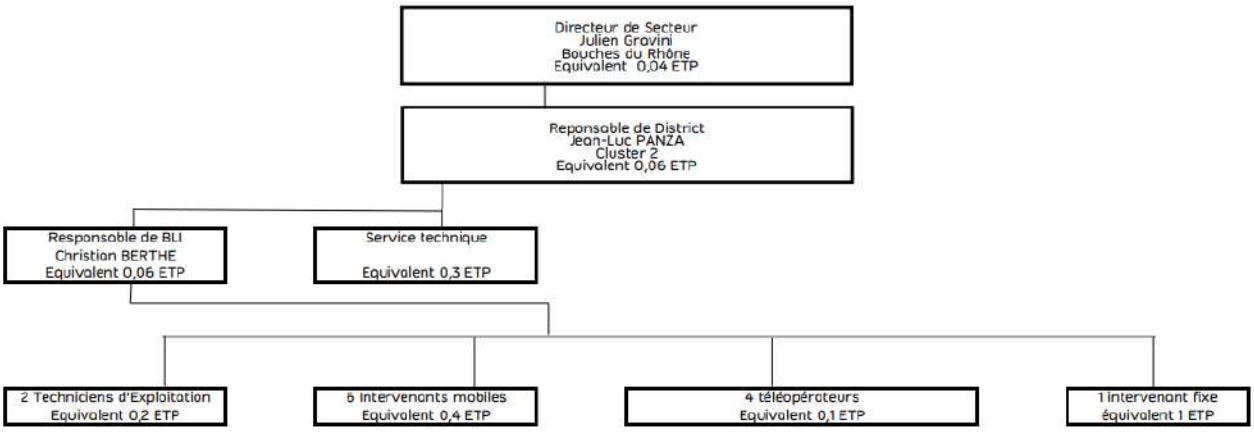

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	12 387,00 €	0,1
Service technique et CRTO	10 594,00 €	0,4
Responsable de site	2 689,00 €	0,06
Agent d'exploitation et Technicien	51 789,00 €	1,6
Total	77 459,00 €	2,16

C'est l'agent fixe affecté au parking Blancarde à temps plein qui pèse majoritairement sur les frais de personnel interne, suppléé toutefois par les équipes mobiles. Hors du temps de présence de personnel sur site, le parking est téléopéré et des agents mobiles et/ou les services techniques interviennent pour traiter les incidents.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE

en euros H.T. ANNEE : 2021

	ANNEE 2021	BUDGET 2022	ECART
Horaires parcs	20 359	0	-20 359
Abonnés parcs	92 931	0	-92 931
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services	28 670	0	-28 670
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes			0
Sous Total Chiffre d'Affaires	**141 960**	**0**	**-141 960**
Subventions d'exploitation	0		
Autres Produits	4 500	0	-4 500
Sous Total Autres Produits	**4 500**	**0**	**-4 500**
Total Produits d'Exploitation	**146 460**	**0**	**-146 460**
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-77 459	0	77 459
Personnel contrat à durée determinée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 049	0	1 049
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 095	0	5 095
Prestations de Nettoyage	-2 674	0	2 674
Prestations de Gardiennage	-5 547	0	5 547
Sous Total Frais de Personnel	**-91 824**	**0**	**91 824**
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-43 400	0	43 400
Entretien : Contrats	-9 441	0	9 441
Electricité, Fluides	-35 627	0	35 627
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-2 239	0	2 239
Location Matériel d'Exploitation	42	0	-42
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	**-90 665**	**0**	**90 665**
Actions Commerciales	-329	0	329
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-4 310	0	4 310
Frais Administratifs et Divers	-227		227
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-4 866**	**0**	**4 866**
Total Charges Directes d'Exploitation	**-187 355**	**0**	**187 355**
Police d'Assurances	-852	0	852
Sinistres	-12 980		12 980
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-710	0	710
Redevances Aux Concédants	-21 792	0	21 792
Taxes et Versements Assimilés	-29 063	0	29 063
Autres Charges et Provisions Courantes	-348		348
Charges de Gros Entretien	-25 466	0	25 466
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 782	0	2 782
Frais Généraux Siège	-9 043	0	9 043
Total Autres Charges d'Exploitation	**-103 036**	**0**	**103 036**
Total Charges d'Exploitation	**-290 391**	**0**	**290 391**
Autres Charges Non Courantes	-71		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	932		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-11 118	0	11 118
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-10 257**	**0**	**10 257**
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	**-154 188**	**0**	**154 188**
Frais Financiers	-1 015	0	1 015
Total Frais Financiers	**-1 015**	**0**	**1 015**
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficits antérieurs	**-155 203**	**0**	**155 203**

Le budget prévisionnel 2022 a été neutralisé compte-tenu du non-renouvellement du contrat de DSP pour ce site.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

EN H.T.	Année 2020	Année 2021
Horaires parcs	20 616	20 359
Abonnés parcs	97 954	92 931
Voirie		
Garantie de recettes villes		
Prestation de services	28 285	28 670
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	300	
Sous Total Chiffre d'Affaires	147 155	141 960
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	26 000	4 500
Sous Total Autres Produits	26 000	4 500
Total Produits d'Exploitation	**173 155**	**146 460**
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-68 116	-77 459
Personnel Contrat à Durée Determinée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-552	-1 049
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-5 095
Prestations de Nettoyage	-5 374	-2 674
Prestations de Gardiennage	-10 412	-5 547
Sous Total Frais de Personnel	-84 984	-91 824
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-24 190	-43 400
Entretien : Contrats	-9 332	-9 441
Electricité, Fluides	-37 958	-35 627
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-2 527	-2 239
Location Matériel d'Exploitation	-56	42
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-74 063	-90 665
Actions Commerciales	-470	-329
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 061	-4 310
Frais Administratifs et Divers	-110	-227
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 641	-4 866
Total Charges Directes d'Exploitation	**-162 688**	**-187 355**
Police d'Assurances	-1 035	-852
Sinistres	5 103	-12 980
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-865	-710
Redevances Aux Concédants	-24 984	-21 792
Taxes et Versements Assimilés	-28 562	-29 063
Autres Charges et Provisions Courantes	-4	-348
Charges de Gros Entretien	-5 987	-25 466
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 973	-2 782
Frais Généraux Siège	-11 979	-9 043
Total Autres Charges d'Exploitation	-71 286	-103 036
Total Autres Charges d'Exploitation	**-71 286**	**-103 036**
Total Charges d'Exploitation	**-233 974**	**-290 391**
Autres Charges Non Courantes		-71
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		932
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-14 945	-11 118
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-14 945	-10 257
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-14 945**	**-10 257**
EBIT	**-75 764**	**-154 188**
Frais Financiers	-915	-1 015
Total Frais Financiers	-915	-1 015
Total Frais Financiers	**-915**	**-1 015**
Resultat Net avant Impot Parc	**-76 679**	**-155 203**

Les produits d'exploitation diminuent de 15,4% par rapport à 2020. Le chiffre d'affaires horaire s'étant quasiment maintenu le chiffre d'affaires abonnés baissant de 5,1 %, étant donné la fin de contrat au 30/11/2021. L'impact principal provenant de la baisse des autres produits passant de 26 000 € à 4 500 €.

Les charges directes d'exploitation augmentent de 15,2% en 2021 avec notamment les frais d'entretien technique qui augmentent de 79,4%, en partie dus aux dégradations volontaires et à des pannes récurrentes sur les équipements du site. La baisse de fréquentation n'a pas fait diminuer les dégradations du parking ni l'usure du matériel ; c'est pour lutter contre ce vandalisme que les prestations de nettoyage ont été adaptées avec l'apport de la cellule de nettoyage mécanisée INDIGO qui est venue prendre en charge le nettoyage de nuit des plateaux.

Finalement, le résultat d'exploitation après amortissements qui était déjà négatif en 2020 avec une perte de 75 764 €, est déficitaire de 154 188€ à fin 2021. Chiffre à comparer avec le chiffre d'affaires du parc de 146 460 €.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

II. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

3

ANNEXES

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Annexe 1 : Organigramme Parc Blancarde

Annexe 2 : Calcul de la redevance 2021

Annexe 3 : Compte d'exploitation 2021 Parc Blancarde – Version complète

Annexe 4 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public

Annexe 4a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)

Annexe 4b : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation

Annexe 4c : Gestion des services communs

Annexe 5 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Blancarde – Version complète

Annexe 6 : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc Blancarde - Version complète

Annexe 7 : Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022